

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

Des guadeloupéens caribéens pensent la Guadeloupe et le Monde

NEUVIÈME ANNÉE N°1018 DU 14 AVRIL 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

BONNE SEMAINE

LA PENSÉE DE LA SEMAINE

«L'égoïste n'est pas celui qui vit comme il lui plaît, c'est celui qui demande aux autres de vivre comme il lui plaît ; l'altruiste est celui qui laisse les autres vivre leur vie, sans intervenir».

OSCAR WILDE

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

À QUOI SERT
L'ADHÉSION
DE LA RÉGION
À L'AEC ?

1

LA NATION N° 1018/ LUNDI 14 AVRIL 2014

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 10

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 15

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 19

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 21

L'AGENDA page 22

Nombre de pages :24

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :

22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

wesleyAminata.

SUIVEZ NOUS SUR : **LE WEB ; FACEBOOK ; TWITTER.**

2 LA NATION N° 1018/ LUNDI 14 AVRIL 2014

À QUOI SERT CETTE ADHÉSION ?

Le Président de la région Guadeloupe, chef d'une majorité de conservateurs socialistes de l'ordre colonial a signé aujourd'hui l'adhésion de cette collectivité comme membre associé de l'AEC . Le 14 février dernier, le Conseil des Ministres de l'Association des Etats de la Caraïbe (AEC), approuvait la demande de la région Guadeloupe. Pourtant les cris de victoire de cette collectivité ne se justifient pas. Cette adhésion est pleine d'ambiguïté. Qui représente qui ? Personne ne le sais. L' article L. 4433-4-5 du code français des collectivités territoriales, introduit par la loi d'orientation, dispose que " Les régions de Guadeloupe, de Martinique, de Guyane et de la Réunion peuvent, avec l'accord des autorités de la République, être membres associés des organismes régionaux. Les conseils régionaux de ces régions peuvent aussi saisir le gouvernement de toutes propositions tendant à l'adhésion de la France à de tels organismes. " Il y a, de toute évidence, une contradiction entre les deux alinéas de cet article. Le premier semble permettre aux régions elles-mêmes d'être membres associés ou observateurs dans les organisations internationales régionales de la Caraïbe , le second semble réserver cette adhésion à la France seule. La France était déjà membre de ladite Association " au titre " des trois départements français d'Amérique depuis 1998 . À ces dispositions il faut ajouter les pouvoirs quasi identiques du département . Les autorités coloniales compliquent à loisir la réglementation pour mieux manipuler les guadeloupéens. Que fera la région dans un groupement ? Dans son préambule et ses trente et un articles, la convention créant l'AEC énonce de multiples objectifs. On en retiendra les principaux : - favoriser par l'intégration économique la libéralisation du commerce, des investissements et des transports, - renforcer les échanges économiques inter-caraïbes, qui ne représentent à l'heure actuelle qu'une faible part du commerce extérieur des pays de la zone, - permettre une meilleure coordination des politiques nationales par des actions de coopération notamment en matière de tourisme, de transports, de protection de l'environnement et de développement

du potentiel halieutique. On le voit, rien de bien nouveau dans ces bonnes intentions qui semblent en l'état des choses bien théoriques et parfois abstraites, d'autant que le budget de fonctionnement s'élève à seulement 1,5 million de dollars US pour une période biennale. Par ailleurs, la région n'exprime pas l'identité de la Guadeloupe selon le système mis en place par les français. Enfin, être membre associé c'est occuper un strapotin. De toute évidence les conservateurs de l'ordre colonial ne semblent pas avoir compris les enjeux. Il ne s'agit pas de faire de la figuration mais de s'associer à nos voisins pour construire un ordre régional solide et bénéfique pour tous ses membres.

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

LA POPULARITÉ DE HOLLANDE AU PLUS BAS

La cote de popularité du président socialiste français n'a jamais été aussi basse, à 18%, alors que Manuel Valls, qu'il vient de nommer Premier ministre, recueille 58% d'opinions favorables, selon un sondage publié dimanche. Un tel écart de 40 points entre les cotes de popularité du président de la République et du Premier ministre n'a jamais été vu auparavant. Le baromètre mensuel Ifop d'avril publié par le Journal du Dimanche indique une chute de popularité de cinq points pour François Hollande, à 18%, le plus bas niveau jamais atteint depuis son élection en mai 2012. M. Hollande est le plus impopulaire des présidents de toute la Ve République, soit depuis 1958 et l'élection des présidents au suffrage universel. Le centre du système français est ébranlé. Il faut en profiter.

JOCELYN PINARD NE FLANCHE PAS

Aujourd'hui fait 31 jours que Jocelyn PINARD, secrétaire général de l'UTPP-UGTG est en grève de la faim. Ce syndicaliste réclame à la compagnie TOTAL les salaires qu'elle ne semble pas vouloir lui payer. Jocelyn PINARD a déclaré qu'il ne cessera pas sa grève sans une réponse de justice.

BRAVO JOCELYN ET COURAGE DE NOTRE RÉDACTION

LES IMMIGRÉS DE GUYANE PUBLIENT UN MANIFESTE

Des immigrés de Guyane française exigent du préfet de ce territoire gouverné par la France "l'application et l'exécution de la loi française [...] et un engagement ferme de l'État, des médias et des forces d'ordre contre l'exploitation de la fragilité du citoyen immigré". Dans un Manifeste publié ce samedi 12 avril à Cayenne, ce regroupement d'immigrés rappelle que la communauté étrangère en Guyane n'est plus un bande de moutons, mais des personnes dignes de respect, des êtres humains à part entière et qui sont derrière chaque bâtiment conçu, chaque mur debout, chaque gazon bien taillé, chaque famille binationale et tout autre aspect de la Guyane". Il faut que "la classe politique, associative et l'administration d'État en Guyane se rende compte de l'existence des immigrés au-delà de l'orpaillage illégal". Une façon pour les protestataires de dénoncer la corruption rampante entourant le traitement des dossiers des migrants. L'orpaillage illégal - on dit aussi exploitation illégale d'or - produit chaque année dans cette région française entre 5 et 10 tonnes du métal précieux, ce qui représente de 202 à 405 millions d'euros. Une forte immigration clandestine liée à la situation frontalière de la Guyane, l'organisation et la logistique partent souvent des pays voisins. Une estimation portait sur environ 10,000 orpailleurs répartis dans 600 à 800 chantiers illégaux d'orpaillage. Ce mouvement a été, pour les manifestants, l'occasion de présenter un véritable réquisitoire contre les autorités : Des informations erronées et carrément fausses sont fournies aux sans-papiers par les autorités, informations "souvent contraires à celles proposées par les juristes et associations qui s'intéressent aux immigrés". Des informations qui sont aussi en contradiction avec "les jurisprudences de référence suite aux recours aux tribunaux, ou simplement au Code d'accueil des étrangers en France, pour ne pas parler de la déclaration universelle des droits de l'homme". Les immigrés - dénoncent-ils - sont forcés de "circuler avec des récépissés périmés avant la délivrance d'un titre de séjour même s'il y a avis favorable de la Préfecture". Et beaucoup d'autres sujets préoccupants : Par exemple, "les contraintes de ne pas pouvoir accéder à nos droits auprès des plusieurs services qui nous demandent d'avoir un justificatif de séjour valable ;" Le renvoi des personnes aux frontières quand elles sont dans ces "vides légaux" ; Le fait de forcer des personnes qui ne savent pas lire ou écrire en français à signer des obligations de quitter le territoire ; Sans compter les

délivrances de titres de résident de dix ans à des individus n'ayant jamais séjourné en Guyane."La Guyane elle-même, conclut le Manifeste, semble être étrangère [aux autorités] qui refusent d'admettre l'évidence : "nous ne sommes plus dans une colonie, ni nous ne sommes pas là pour vous servir d'esclaves du XXIème siècle". La diaspora haïtienne en Guyane française a célébré le 31 janvier 2014 le 50e anniversaire de sa présence dans ce département français d'outre-mer. Les premiers immigrants haïtiens sont arrivés en Guyane en 1963, chassés de Fonds-des-Nègres, de Miragoane, de Jacmel, des Cayes et d'Aquin par les graves conséquences du passage du cyclone Flora en Haïti. Il y aurait en 2014 entre 40,000 et 50,000 personnes d'origine haïtienne à résider sur ce département français d'outre-mer, la majorité en situation irrégulière.

ÉCONOMIE , SOCIAL , SCIENCES, TECHNOLOGIE

MARIO DRAGHI PRÉCISE

Dans une déclaration , le président de la BCE a prévenu, samedi à Washington, que tout renchérissement supplémentaire de l'euro aurait pour conséquence un nouvel assouplissement de la politique monétaire européenne. « J'ai toujours dit que le taux de change n'est pas un objectif, mais qu'il est important pour la stabilité des prix et la croissance. Et ce qui s'est passé ces derniers mois, c'est qu'il est devenu de plus en plus important pour la stabilité des prix. Aussi, un renchérissement du taux de change nécessiterait un nouvel aménagement de la politique monétaire. Si vous voulez que votre politique demeure aussi accommodante qu'elle l'est aujourd'hui, un nouveau renchérissement du taux de change nécessitera un nouveau stimulant ». A Washington, hier, après la fin des réunions de printemps du Fonds Monétaire International (FMI), le président de la Banque Centrale Européenne (BCE), Mario Draghi, s'est montré plutôt explicite sur l'évolution de la monnaie unique. Non seulement une poursuite du renchérissement de l'euro mettrait à mal la reprise économique poussive de la zone euro mais elle compliquerait sérieusement la tâche de la banque centrale dans sa lutte contre les risques de déflation. Par un effet mécanique, une hausse de la monnaie unique aboutit à un recul de l'inflation par le simple jeu de l'inflation importée. Néanmoins, la BCE se veut vigilante sur une éventuelle poursuite du mouvement. Pour Mario

Draghi, il ne faut « pas être complaisant » face à la faible inflation. Une hausse trop faible des prix « rend le processus d'ajustement plus difficiles dans les pays sous pression », à savoir les pays périphériques de la zone euro et « complique le désendettement à la fois des secteurs public et privé », a-t-il expliqué. Le patron de la BCE a donc entendu le message du FMI qui l'a mis en garde contre les risques de déflation. Un message réitéré samedi par le Comité monétaire et financier international (CMFI), l'instance politique du FMI, pour qui la BCE «devrait envisager des actions supplémentaires si la faible inflation devait se prolonger ».

MORT DE WINDOWS XP : CONSÉQUENCES ET PARADES POUR LES UTILISATEURS

La fin de support de Windows XP s'annonce à la fois comme un coup de pouce pour le marché du PC, une source de danger pour les utilisateurs et une occasion commerciale pour Microsoft. La transition vers le dernier OS de la firme est toutefois timide, avec de nombreux postes demeurant sous XP — un choix qui impose de prendre certaines précautions. Officiellement lancé en octobre 2001, il y a maintenant douze ans et demi, Windows XP peut se targuer d'avoir gagné sa place dans de nombreux foyers et au sein de nombreuses entreprises pendant plus d'une décennie. Il a occupé tour à tour la place de l'OS de pointe — fortement attendu, car il apportait le renouvellement de Windows grâce à son noyau issu de la branche NT du système d'exploitation — puis celle du système résistant, bloquant l'ascension de Windows Vista, avant de finir sur une cohabitation avec Windows 7, le marché étant assez équitablement partagé entre les deux OS. En annonçant la fin de support de Windows XP pour ce 8 avril 2014, Microsoft a naturellement choisi de privilégier ses intérêts, en donnant une chance à son dernier né, Windows 8, de se faire une place. Mais les arguments évoqués par la firme sont on ne peut plus concrets : XP est, de fait, un système vieillissant dont il devient complexe d'assurer la sécurité. Même avant cette échéance du 8 avril, on estime que plus d'un pourcent des machines sous XP étaient infectées par des virus informatiques. Pourtant, en dépit d'un plan de communication relativement explicite quant aux dangers encourus, la part de marché de l'OS n'a pas réellement fondu. Alors qu'elle était de 34 à 35 % en 2011, elle est maintenant de 27 %. En effet, Microsoft a eu beau jouer la carte de la peur, puis celle du portefeuille, il a rapidement dû se rendre à l'évidence : sa transition

massive vers Windows 8 n'a pas eu lieu. Un problème que la firme de Redmond a toutefois su transformer en nouvelle opportunité de réaliser du chiffre d'affaires, en "vendant" des délais supplémentaires aux administrations. Une bonne façon de compenser les faibles revenus provenant des ventes de PC. Oui, car, même au premier trimestre 2014, soit juste avant la date fatidique du 8 avril, le marché de l'ordinateur n'a pas rompu avec ses habitudes de ces dernières années. Il a accusé un nouveau recul. Certes assez doux, avec "seulement" 4,4 % de baisse par rapport au Q1 2013 pour IDC et 1,7 % pour Gartner (contre 10 % entre 2012 et 2013), mais on ne peut s'empêcher de noter qu'à part Lenovo et HP, qui surnagent, la plupart des constructeurs éprouvent de grandes difficultés à maintenir la rentabilité. On a notamment vu Sony se séparer de cette activité, et Acer connaître quelques déconvenues. Bien sûr, entre la crise et des besoins parfois très basiques, il est normal de constater que de nombreux PC sous Windows XP ont été conservés. En dehors des parcs des administrations et des entreprises — telles les banques — qui n'ont pas pu, su ou voulu organiser leur migration à temps, des millions de machines servent simplement à consulter des mails ou imprimer des documents. Des machines qui, en l'absence de mise à jour pour remédier aux failles critiques, risquent toutefois de se voir "annexer" par un botnet (devenir des ordinateurs "zombies"), ou de livrer des données sensibles. Il est donc important, pour les utilisateurs qui ne souhaitent pas quitter XP dans l'immédiat, de prendre certaines mesures. Un antivirus dont l'éditeur a prolongé le support pour XP est absolument indispensable, même s'il ne bouche en aucun cas les failles du système. Pour les non technophiles, on pensera à une solution assez simple à l'usage, comme Avira . On se passera aussi volontiers de Java, ainsi que d'Explorer, à qui on préférera les navigateurs Chrome, Opera ou encore Firefox. Le choix ne se limite pas à garder XP ou acheter une machine sous Windows 8. Un changement de système d'exploitation peut aussi permettre de rétablir un certain niveau de sécurité. Certains ordinateurs vendus sous XP sont ainsi tout à fait capables de faire tourner Windows 7 (32 bits), même s'il est préférable d'avoir une machine relativement puissante et surtout équipée de plus d'un gigaoctet de mémoire vive. De la même manière, il est également possible de passer à Linux — une distribution comme Ubuntu, de préférence en version LTS (pour un support prolongé) étant assez simple à appréhender. Pour les machines très peu puissantes (comme les premiers PC sous XP) ou celles qui accusent le poids

des années, il n'y a, par contre, pas de miracle à espérer à moyen terme. Les conseils évoqués ci-dessus ne sont que des rustines, et ne sauraient suffire à garantir un surf sûr alors que l'OS va lentement être abandonné par les éditeurs de logiciels. À moins de se dispenser d'ordinateur, il faudra donc passer par la case achat. Pour les bourses les plus serrées, il existe des modèles sous Windows relativement accessibles, comme le Transformer T100, tandis que les Chromebooks, peu onéreux, demeurent une alternative envisageable pour un usage qui tourne autour du Web.

SANTÉ,

UN SUPPLÉMENT EN ZINC RÉDUIT DE MOITIÉ LA DURÉE DU RHUME

Une étude indienne indique que débutée dans les 24 premières heures, une supplémentation orale en zinc peut permettre de réduire la durée du rhume de 8 à 4 jours. Selon une étude indienne, débutée dans les 24 premières heures, une supplémentation orale en zinc peut permettre de réduire la durée du rhume de 8 à 4 jours. L'étude publiée par une équipe de deux pédiatres indiens dans le journal médical JAMA indique que la prise orale de compléments en zinc peut réduire de moitié la durée du rhume, à condition de commencer dans les 24 premières heures suivant l'apparition des premiers symptômes. Ayant analysé les données de 18 études menées sur la supplémentation en zinc chez l'adulte et l'enfant, les deux médecins ont abouti à la conclusion que la durée moyenne d'un rhume était de 8,5 jours pour les personnes recevant le placebo contre 4,5 jours pour ceux recevant pendant une semaine le supplément de zinc à une dose supérieure à 75 mg par jour. En outre, l'équipe médicale a indiqué le zinc était sans effet sur la sévérité des symptômes du rhume, précisant que l'effet du zinc sur le rhume des personnes souffrant d'une maladie chronique, d'asthme ou d'immunodéficience devront faire l'objet d'autres études et des études concernant la toxicité potentielle des doses élevées de zinc seront nécessaires avant de recommander explicitement la supplémentation en zinc aux enrhumés.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

AFFAIRES MONDIALES

SOCIÉTÉ ET ÉCONOMIE MONDIALES

LE GIEC APPELLE À AGIR CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT

Le troisième volet du rapport du GIEC sur l'atténuation du changement climatique, présenté le 13 avril à Berlin, presse les gouvernements d'agir rapidement pour limiter la hausse moyenne des températures mondiales à 2 degrés C d'ici à la fin du siècle. Fruit de quatre années de collaboration scientifique entre des centaines d'auteurs du monde entier, ce rapport répond à la demande des gouvernements d'une évaluation neutre, complète et objective des connaissances scientifiques actuelles sur l'atténuation du changement climatique. La quintessence de ce travail, présentée sous le nom de Synthèse pour les décideurs, un document d'une trentaine de pages, a été approuvée ligne par ligne par les parties à la 12e session du Groupe de travail III du GIEC à Berlin, en Allemagne. Le rapport constate que les émissions de gaz à effet de serre sont en hausse et que leur rythme s'accélère. Il met en cause l'utilisation accrue du charbon et des énergies fossiles et avertit que le seuil des 2 degrés C, la limite de sécurité admise à l'échelle mondiale, pourrait être franchi dès 2030. "Deux facteurs sont à l'origine de l'augmentation du niveau d'émissions de gaz à effet de serre: la croissance économique et la croissance démographique", explique à SciDev.Net, Youba Sokona, coordinateur du centre africain pour la politique en matière de climat (CAPC) et co-président du groupe de travail. "Les conséquences de cette situation ont déjà été décrites dans le rapport du groupe II, adopté à Yokohama. Pour l'essentiel, une zone comme l'Afrique subsaharienne, sujette à l'aridité et à la dégradation des terres, va voir ces phénomènes s'amplifier. Le groupe de travail III sur l'atténuation explore quant à lui les voies et moyens de réduire les émissions de gaz à effet de serre, à l'échelle planétaire. Les experts recommandent des actions urgentes dans trois domaines essentiellement liés: la technologie, l'économie et l'institutionnel." Selon le GIEC, il convient de limiter d'ici à la fin du siècle la concentration de gaz à effet de serre à 450 ppm (équivalent à un réchauffement de 2 degrés), ce qui suppose de réduire les émissions mondiales de 40 à 70 % d'ici à 2050. "Le message de la

science est clair", a averti l'Allemand Ottmar Edenhorfer, un des trois vice-présidents de ce troisième volume: "Pour se mettre à l'abri d'interférences dangereuses avec le système climatique, il faut sortir de la routine habituelle", a-t-il déclaré. Les chercheurs estiment qu'il est encore possible de s'en tenir à la limite des 2 degrés, même si cela pose de nombreux défis. "Plus tôt on commence, moins onéreuse sera l'ardoise", insiste Youba Sokona. Selon les experts, le redéploiement de centaines de milliards de dollars des combustibles fossiles dans les énergies renouvelables et la réduction du gaspillage d'énergie ne coûteraient que 0,06 % de croissance économique sur les 1,3 % à 3 % attendus. "Il faut donc un redéploiement massif des énergies fortes en carbone. On pourrait déjà commencer à décarboniser le secteur de l'électricité", a déclaré Youba Sokona. Le problème, notent les économistes, c'est que plusieurs pays africains connaissent depuis plus d'une décennie une crise énergétique aiguë et très peu parmi eux sont préparés à une transition vers les énergies renouvelables. Par ailleurs, de nombreux pays africains ont une telle dépendance vis-à-vis des exportations de pétrole qu'une transition énergétique risquerait de mettre à genoux leurs fragiles économies. Au Nigeria, par exemple, la production de pétrole compte pour environ 80 pour cent des fonds du budget fédéral et plus de 95% des exportations, selon des statistiques du ministère nigérian des Finances. Mais pour Youba Sokona, "la question doit se régler lors des négociations internationales sur le climat. Les chercheurs ne font qu'indiquer des pistes possibles."

VOL MH370 : DU NOUVEAU ?

L'Australie s'apprêtait lundi à envoyer un robot sous-marin à la recherche de l'épave du Boeing 777 de Malaysia Airlines disparu le 8 mars dans le sud de l'océan Indien, alors qu'une nappe de carburant a été détectée dans la zone des recherches. Le navire "Ocean Shield va cesser de chercher (des signaux) avec la sonde hydrophonique dans la journée de lundi et déployer le véhicule autonome sous-marin Bluefin-21 dès que possible", a déclaré le coordonnateur des recherches Angus Houston, lors d'une conférence de presse. Le dernier signal acoustique pouvant provenir des boîtes noires a été capté il y a six jours, a précisé le responsable. "Nous n'avons pas eu une seule détection en six jours et il est sans doute donc temps d'aller sous l'eau". Les émetteurs ont une durée de vie théorique d'une trentaine de jours et il est

vraisemblable qu'ils soient arrivés à expiration, le vol MH370 ayant disparu il y a 38 jours. L'Ocean Shield a par ailleurs détecté dimanche soir une nappe de carburant dans la zone de recherches resserrée autour des signaux détectés il y a plus d'une semaine, a ajouté Angus Houston. Deux litres ont été collectés et seront analysés, mais les résultats ne seront pas connus avant plusieurs jours, a-t-il déclaré, précisant que le carburant ne paraissait pas venir d'un bateau. "L'origine de la nappe reste encore à définir mais elle est à quelque 5.500 mètres (...) de la zone restreinte définie à partir de la captation des signaux" il y a une dizaine de jours, a déclaré le responsable. Depuis le 5 avril, l'Ocean Shield a capté à quatre reprises dans une zone réduite, sur la trajectoire estimée du Boeing 777, des signaux acoustiques dont la fréquence (au-dessus de 30 khz) correspond à celle des balises qui se déclenchent en cas d'immersion des boîtes noires, les enregistreurs de vol.

HAÏTI

MALADRESSE OU SIGNAL DE DÉTRESSE ?

En déclarant que les caisses de l'état sont vides lors de la réception d'un haut gradé de l'armée américaine en visite officielle, le Président Michel Martely a lancé un véritable cri de détresse d'une manière très maladroite. Une certaine presse et des partis politiques d'opposition se sont vite emparés de cette déclaration pour fustiger le gaspillage de son administration qui littéralement jette par la fenêtre l'argent public en organisant des fêtes grandioses. En réalité il n'en est rien. Le président Martely n'a fait que reprendre une note récente du ministre des finances affirmant en des termes très diplomatiques la dure réalité financière du pays malgré les bonnes intentions des dirigeants et la multiplication des travaux dans le pays : « Du côté des dépenses engagées, sur les ces cinq premiers mois, elles sont en baisse de 2% hors Péto-caribe et les autres fonds de contrepartie dont le fonds d'annulation de la dette et le Fonds d'entretien routier (FER). En intégrant ces derniers, les dépenses augmentent de 4%. En fait avec la reconduction budgétaire, de nouveaux crédits d'investissement ne peuvent être ouverts. Ainsi, les dépenses d'investissement à partir des ressources régulières du Trésor chutent de 57%, le recours aux ressources Petrocaribe, en hausse de 22% permettent de compenser partiellement car les dépenses d'investissement, au

total accusent une baisse de 13%. Par contre les dépenses courantes sont en hausse de 15% entraînée par la masse salariale (+9%) Le financement du solde global est essentiellement interne. Les décaissements de l'appui budgétaire prévu ne sont pas encore effectifs. À fin février, le niveau de financement interne par diminution du solde des avoirs à la BRH est de l'ordre de 5,3 milliards de gourdes en plus du recours à des émissions de billets de trésorerie de l'ordre de 4 milliards de gourdes, correspondant à des émissions nettes de 1.1 milliard. Ce niveau de financement découle notamment de l'utilisation progressive des ressources déposées à la BRH sur le fonds d'annulation de la dette, le recours aux dépôts sur fonds de PetroCaribe pour le financement des projets, la réalisation de la garantie sur le contrat avec E-power. Les flux nets de financement externe sont de -179 millions de gourdes correspondant à des sorties de capitaux au titre du paiement de l'amortissement de la dette externe car aucun décaissement n'aurait été enregistré sur les cinq premiers mois. Des politiques en cours pour assainir et rationaliser les dépenses courantes, augmenter la collecte de l'impôt doivent permettre d'améliorer l'épargne publique et dégager de plus en plus de ressources pour l'investissement ». Tout simplement, Haïti éprouve beaucoup de difficultés pour financer son programme d'investissement public pilier de la croissance économique et de l'équipement du pays . Rien d'étonnant avec un budget dont la section d'investissement est financée quasi exclusivement par des ressources étrangères . Depuis longtemps , les experts avaient estimé insincère le budget en cours car promesse ne vaut pas décision et la responsabilité en incombe à tout l'appareil politique du pays, présidence et parlement. Les conséquences sont déjà dramatiques. La note du ministre des finances affirme que « les dernières projections révisées tenant compte des informations rendues disponibles par l'IHSI pour le premier trimestre de l'exercice fiscal 2013-2014, établissent que l'expansion de l'activité économique entamée depuis trois ans se poursuit bien qu'à un rythme moins soutenu par rapport à l'exercice précédent. Malgré la hausse de la valeur ajoutée au niveau des industries manufacturières, celle des autres secteurs affiche une performance moindre par rapport à l'année précédente. À l'exception de l'indice de l'activité de construction qui fléchit (-4,7%), les grands chantiers publics ont ralenti, tous les autres indicateurs enregistrent une augmentation par rapport au trimestre précédent. En effet, l'indice de la production industrielle a cru de 1,5% ; celui de l'activité Commerciale de 6,5% et celui de la

production d'Énergie de 0,5%. La prévision effectuée à l'aide de ces indicateurs conduit à une croissance du PIB réel de l'ordre de moins de 4% pour l'exercice fiscal 2013-2014 contre 4.3% l'année précédente et une prévision de 4.5% dans le budget déposé au Parlement. L'inflation est maintenue en baisse à 3.2 % en glissement annuel au mois de février 2014 contre 7.4% en février 2013 ». C'est nettement insuffisant pour réduire la pauvreté et faire d'Haïti un pays émergent . Les difficultés financières sont un mauvais signe adressé aux bailleurs de fonds extérieurs, aux éventuels investisseurs étrangers et aux investisseurs haïtiens parce que une bonne partie de l'épargne nationale déjà modeste sera consacrée au financement du déficit des comptes publics qui s'aggrave. C'est donc un sérieux coup porté au slogan Haïti ouvert aux affaires. La confiance est une condition de son succès .La confiance se mérite . Elle dépend de la réussite de la politique budgétaire et financière.

L'ONU ET LA MINUSTAH PRESSENT LE GOUVERNEMENT À ORGANISER LES ÉLECTIONS

L'ambassadeur des USA à Port-au-Prince, Pamela Ann White, et la cheffe de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation en Haïti (Minustah) exhortent les autorités haïtiennes à réaliser des élections législatives et municipales avant la fin de cette année. D'après la diplomate américaine l'organisation des élections est indispensable pour conserver les progrès enregistrés au cours de ces derniers mois par l'administration Martelly. Je sais que le président Martelly, plusieurs partis politiques et le peuple haïtien veulent des élections, a insisté Mme White qui avait accompagné le président Martelly et le général Kelly lors des déplacements dans les régions du Sud et du Nord. < Elle encourage les acteurs politiques haïtiens à mettre en branle le processus électoral. Allez y pour les élections, a lancé Mme White en marge d'un déplacement au Parc industriel de Caracal. De son côté la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Sandra Honoré, a réitéré la disponibilité des Nations Unies à accompagner les autorités dans l'organisation des élections. " Avec la nomination des nouveaux membres du gouvernement ainsi que le vote par la Chambre des députés de l'amendement de la loi électorale, la semaine dernière, nous espérons que les institutions vont avancer cette semaine pour mettre en place les conditions pour des élections libres, transparentes, équitables et inclusives en 2014", a précisé Mme

Honoré. Tout en saluant le dialogue politique à l'origine de l'Accord d'El Rancho, Mme Honoré exhorte tous les Haïtiens à s'abstenir de lancer des appels à la haine ou à la violence dans la perspective d'élections prévues cette année. " La liberté d'opinion et de parole ne doit pas faire oublier les droits et principes de liberté de circulation et de non-violence dans les actes et les propos", a insisté Mme Honoré.

ALGERIE

UN CANDIDAT PRÉSIDENT INVISIBLE

On le savait malade, mais pas au point de ne pouvoir assister à ses propres meetings. Jamais un président en quête de nouveau mandat n'a été autant invisible pendant les campagnes présidentielles. Et quand on sait qu'il veut un troisième mandat présidentiel, on se dit : la moindre des choses c'est qu'il se bouge le derrière pardi! Abdelaziz Bouteflika, puisque c'est de lui qu'il s'agit, veut un nouveau mandat. En tout cas c'est ce que ses proches qui font campagne pour lui ont fait croire, ou ont réussi à lui faire croire. Mais curieusement depuis le début de la campagne il n'est visible dans aucun meeting ni aucune représentation publique. Qui va donc diriger le pays pendant son mandat si pendant la campagne il ne peut se déplacer? La seule apparition publique date d'il ya quelques jours. Diffusée sur la télévision nationale, une déclaration du président, lors de la visite du ministre espagnol des Affaires étrangères José Manuel Garcia-Margallo, dans laquelle il a accusé son principal challenger de terroriste. Mais ce n'est pas le plus dramatique, le plus étonnant c'est cette quinquagénaire qui, lors d'un meeting de soutien à Bouteflika a déclaré à un journaliste français venu l'interviewer sur l'absence de son candidat : "Nous savons tous qu'il est convalescent, qu'il soit absent n'est pas un problème, ce n'est pas votre problème, il peut encore diriger le pays..." Comme quoi, les peuples ont les dirigeants qu'ils méritent. Et si Bouteflika est réélu, comme elle le dit, ce n'est le problème de personne d'autre que celui du peuple algérien.

LES ÉCOSSAIS ET L'INDÉPENDANCE DE L'ÉCOSSE

Les sonnettes d'alarmes sur les conséquences d'un « oui » à l'indépendance écossaise tirées par le camp unioniste ne parviennent pas à convaincre les électeurs. Le Premier ministre et leader du parti indépendantiste écossais Alex Salmond a cherché samedi à rallier au-delà de ses supporters traditionnels pour remporter le référendum d'autodétermination du pays le 18 septembre prochain. A l'occasion du dernier congrès de sa formation avant cette échéance cruciale, celui qui est considéré comme un des hommes politiques les plus efficaces du Royaume-Uni a en effet assuré que « ce référendum ne portait pas sur un parti ou un Premier ministre » mais qu'il « s'agissait de mettre l'avenir de l'Ecosse dans des mains écossaises ». Dans la capitale pétrolière de l'Europe, il a fait vibrer les militants pour l'indépendance, dans une atmosphère joviale, rythmée par quelques accords de musique folk et de nombreuses blagues. Alors qu'il ne séduit pas encore le vote féminin autant qu'il le souhaiterait, Alex Salmond a nommé deux femmes à son gouvernement et promis des actes pour que celles-ci soient mieux représentées dans les directions des entreprises. Le moment est crucial pour le camp du « Oui » qui veut mettre fin à plus de 300 ans d'alliance entre l'Ecosse et le Royaume-Uni. Il a accompli ces derniers mois une sensible remontée dans les sondages et en excluant les indécis, le « Non » n'est plus qu'à 56 %, contre 44 % au « Oui ».

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Les Bourses asiatiques évoluent en ordre dispersé ce matin, après une nouvelle séance baissière à Wall Street vendredi et alors que les tensions américano-russes sur l'Ukraine sont montées d'un cran ce week-end. A Tokyo, l'indice Nikkei a cédé 0,36% à la clôture, après avoir déjà plongé de 7,3% la semaine dernière. De son côté, Hong Kong est stable, le Shanghai Composite cède 0,3%, Taiwan recule de 0,5% et Séoul est inchangé (-0,02%). Enfin, la Bourse de Sydney cède 1,17%, tandis que Singapour gagne 0,4% et que

Bombay (indice BSE Sensex) est fermé pour un jour férié. Les investisseurs attendent avec nervosité la publication, mercredi, du PIB chinois pour le 1er trimestre : la croissance pourrait avoir reculé à 7,3% contre +7,7% au 4ème trimestre 2013, selon le consensus des économistes. Les résultats américains continueront aussi de rythmer les séances : dans le secteur financier notamment, après JP Morgan Chase la semaine dernière, la banque Citigroup publiera ses résultats du 1er trimestre ce lundi.

ÉTATS UNIS

Wall Street a repris des couleurs ce lundi, après deux séances consécutives de baisse marquées notamment par une forte chute du Nasdaq. Le marché américain a été notamment porté par la publication trimestrielle de Citigroup. La banque a en effet enregistré des résultats supérieurs aux attentes. Sur le front économique, les investisseurs ont également pris connaissance d'une hausse plus forte que prévu des ventes de détail en mars. Le bureau du Budget du Congrès américain a de surcroît abaissé ses estimations du déficit pour l'année fiscale en cours à 492 milliards de dollars, soit 23 milliards de moins qu'anticipé précédemment. Le rythme des publications trimestrielles va s'accélérer cette semaine avec notamment Goldman Sachs, Bank of America, Yahoo!, Coca-Cola, IBM ou encore Intel... Le DJIA a repris 0,91% à 16.173 pts, le Nasdaq a rebondi de 0,57% à 4.022 pts, et le S&P500 a progressé de 0,82% à 1.831 pts. D'après le Département américain au Commerce ce lundi, les ventes de détail pour le mois de mars 2014 ont augmenté de +1,1% en comparaison du mois antérieur, contre +1% de consensus, et après une hausse révisée à +0,7% pour le mois de février (contre +0,3% en première lecture). Hors automobile et essence, les ventes de détail ont aussi progressé de +1% en mars, contre +0,5% de consensus.

EUROPE

Les marchés d'actions européens ont globalement terminé en hausse lundi après avoir effacé leurs pertes dans le sillage de la progression de Wall Street qui repasse dans le vert après une semaine difficile, relancée par un nouvel indicateur confirmant la reprise de la première économie mondiale. Les investisseurs réagissent par ailleurs positivement au signal lancé par la Banque centrale européenne en faveur d'une intervention pour stopper la flambée de l'euro. À Paris, le CAC 40 a gagné 8,70 points, soit 0,43%, à 4.384,56 points. Le Footsie britannique a progressé de

0,34% et le Dax allemand de 0,26%. Les indices paneuropéens ont suivi le mouvement avec +0,48% pour l'EuroStoxx 50 et +0,48% le FTSEurofirst 300 +0,43%.

CHANGE

L'euro perdait du terrain face au dollar lundi, après des commentaires du président de la Banque centrale européenne (BCE) Mario Draghi laissant entendre que l'institution pourrait assouplir prochainement sa politique monétaire. Vers 18H00 GMT, l'euro valait 1,3823 dollar, contre 1,3883 dollar vendredi vers 21H00 GMT. La monnaie unique européenne reculait également face à la devise nippone, à 140,64 yens contre 141,13 yens vendredi. Le dollar gagnait du terrain face à la monnaie japonaise, à 101,73 yens contre 101,59 yens vendredi. "L'euro est miné par les signaux envoyés ce week-end par Mario Draghi sur la possibilité de mesures d'assouplissement monétaire", remarquait Nick Bennenbroek de Wells Fargo. Le patron de la BCE a en effet laissé entendre samedi lors d'une conférence de presse à Washington, en marge des réunions du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, que l'institution était prête à agir sur le front monétaire pour lutter contre un euro trop fort et une inflation trop faible. Vers 18H00 GMT, la livre britannique progressait face à l'euro, à 82,64 pence pour un euro, et reculait un peu face au dollar, à 1,6722 dollar pour une livre. La monnaie helvétique se stabilisait face à l'euro, à 1,2155 franc suisse pour un euro et reculait face au dollar, à 0,8788 franc suisse pour un dollar. La devise chinoise a terminé à 6,2195 yuans pour un dollar, contre 6,2104 yuans vendredi. L'once d'or a fini à 1.325,75 dollars au fixing du soir - avant de monter vers 14H45 GMT à 1.331,11 dollars, son niveau le plus haut en deux semaines et demi - contre 1.318 dollars vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Le pétrole coté à New York a terminé en légère hausse lundi à l'issue d'une séance indécise, le marché hésitant entre la crainte d'une escalade de la crise en Ukraine et l'éventuelle reprise des exportations libyennes. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en mai a gagné 31 cents sur le New York Mercantile Exchange (Nymex) pour s'établir à 104,05 dollars. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai, a terminé à 109,07 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en hausse de 1,74 dollar par rapport à la clôture de vendredi. Les cours du WTI

sont restés dans une fourchette étroite pendant toute la séance, oscillant autour de l'équilibre, a remarqué James Williams de WTRG Economics. Les investisseurs hésitent à s'engager étant donné l'incertitude autour de l'Ukraine ainsi qu'autour du moment et de l'ampleur de la reprise des exportations de pétrole par la Libye, a-t-il souligné.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

DÉSHÉRITER SES ENFANTS ?

La réglementation communautaire sur les successions qui entrera en vigueur en 2015 offre un moyen assez simple d'échapper au strict encadrement qu'impose le droit français. La nouvelle directive européenne sur les successions rend un sacré service aux notaires qui vont pouvoir apporter des conseils avisés à ceux qui souhaitent rédiger plus librement leur testament. (Sipa) La nouvelle directive européenne sur les successions rend un sacré service aux notaires qui vont pouvoir apporter des conseils avisés à ceux qui souhaitent rédiger plus librement leur testament. Comment est-ce possible ? La loi française protège les enfants et les conjoints en leur réservant une part minimum de l'héritage, ce que les notaires appellent dans leur jargon, la réserve héréditaire . La France tient à cette spécificité juridique. L'actuelle garde des Sceaux elle-même l'a réaffirmé l'an passé. Répondant à la question écrite d'un député, Christiane Taubira a jugé que ce principe "assure un équilibre entre le respect des droits successoraux des héritiers réservataires et la libre disposition du patrimoine". Sauf qu'il y a désormais une faille dans l'édifice. Une faille introduite par Bruxelles. Dès 2015, les Français vont en effet pouvoir faire jouer une modification de la réglementation européenne pour disposer plus librement de leur fortune. Le texte qui entre en application le 17 août 2015 révolutionne en effet les régimes de succession des 28 pays de l'Union Européenne. Il prévoit qu'au décès d'un citoyen de l'UE, les règles qui encadrent une succession soit celle de l'Etat où il résidait et non celle de son pays d'origine. Et cette mesure révolutionnaire concernera tous ses biens. De quoi changer la donne pour les millions d'Européens qui se sont expatriés dans un autre pays de l'UE. D'ores et déjà, on recense 450.000 successions internationales

à l'intérieur de l'Union. Et on peut parier que ce chiffre va encore progresser avec tous ceux -plus nombreux qu'on ne le croit- qui souhaitent déshériter des enfants avec lesquels ils sont brouillés ou qui veulent pouvoir léguer l'intégralité de leur fortune à une cause qui leur est chère. Cela vaut pour les Français mais aussi pour les citoyens d'autres pays où le législateur protège la descendance des sautes d'humeur des géniteurs. D'une façon générale, les pays du Sud, de droit latin, sont des adeptes de la réserve héréditaire. Les enfants et le conjoint -légal- est protégé non seulement en France, mais en Espagne, au Portugal, en Italie ainsi qu'en Allemagne. Et puis il y a les pays dont le droit est issu de la Common Law anglo-saxonne, qui laissent les testateurs (nom juridique de celui qui a rédigé son testament) libres de leur choix. De l'autre côté de la Manche, la "réserve héréditaire" n'existe tout simplement pas. Un Français installé en Angleterre, en Ecosse, au Pays de Galles et en Irlande du Nord, pourra donc avantager, par testament, les personnes de son choix sans que leurs enfants puissent y trouver à redire. Il pourra également priver un ou plusieurs de ses enfants de tout héritage. Idem pour le conjoint, nettement moins protégé par la loi britannique que par les lois "continentales" puisqu'il (ou elle) n'a droit qu'à un dédommagement financier fixé par un juge et, de surcroît, plafonné. L'autre intérêt de cette nouvelle réglementation, c'est qu'elle s'appliquera à tous leurs biens et plus seulement à ceux du pays de résidence. On voit tout de suite l'avantage : avec un modeste pied à terre à Londres, un Français qui possède des propriétés dans plusieurs pays européens pourra désormais disposer librement de tous ces biens. "Attention, il faut que l'installation soit effective" prévient Jean Pierre Sagaud, notaire à Paris et membre du Conseil Notarial de l'Union Européenne. "Pas question d'utiliser une boîte à lettre dans tel ou tel pays pour bénéficier de ce dispositif." Une petite précision, tout de même: la nouvelle loi européenne concerne le traitement civil de la succession. Mais son traitement fiscal, lui, reste identique et il est du ressort de chaque pays. Si un exilé fiscal britannique transmet ses biens à des Français et que le trésor britannique perçoit des droits, le fisc français réclamera aux héritiers français la différence entre les droits déjà versés et ceux qu'il a calculés. Comme quoi, il est plus difficile d'échapper au fisc Français qu'à sa famille .

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

L'indice du coût de la construction (ICC) s'établit à 1 615 au quatrième trimestre 2013 après 1 612 au trimestre précédent. En glissement annuel, l'ICC diminue (-1,46 %).

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

Un avis publié au Journal officiel du 6 avril 2014 précise que l'indice des loyers commerciaux (ILC) du quatrième trimestre 2013, calculé sur une référence 100 au premier trimestre de 2008, atteint 108,46.

POPULATION

POPULATION 2011: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

FÉVRIER 2014 : 0,8 % % sur un mois ; 0,5 % sur un an.

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en février 2014:68 810 (+0,5% sur un mois et 3,4 % sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en février 2014 : 1210 (- 3,9 % sur trois mois).

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49 800 (dont 8,500 industrie , 7,500 construction, 33,800 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : 5 004 (-10,9 %)

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS D 'AVRIL 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de mars 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de mars 2014.

AVRIL 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

AVRIL 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014. • Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS. • Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

AVRIL 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

AVRIL 12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

AVRIL 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

AVRIL 20

- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).
- Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance

maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

AVRIL 25

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

AVRIL 30

- Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes.
- Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue.
- Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) .

LA NATION À VOTRE SERVICE